

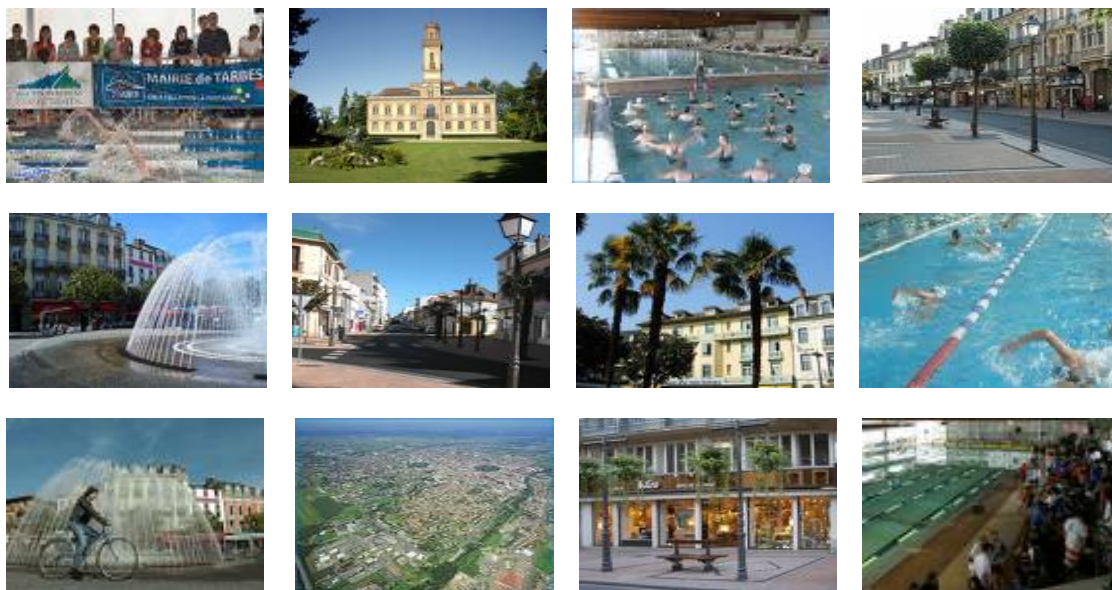
CHAMPIONNAT INTER-RÉGIONAL

COMPLEXE SPORTIF PAUL BOYRIE

(BASSIN OLYMPIQUE HOMOLOGUE – CHRONOMETRAGE AUTOMATIQUE)

TARBES – 28, 29 & 30 MAI 2010

CODE INFORMATIQUE : 4BØ



PLAQUETTE DE PRESENTATION ET D'INFORMATION

ORGANISATEUR : COMITE REGIONAL MIDI-PYRENEES DE NATATION



**BANQUE POPULAIRE
OCCITANE**



Banque et populaire à la fois.

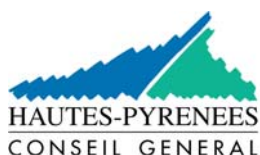




REMERCIEMENTS

LE COMITE REGIONAL MIDI-PYRENEES DE NATATION REMERCIE TOUTES CELLES ET TOUS CEUX QUI CONTRIBUENT AU SUCCES DE CETTE RENCONTRE.

LES BENEVOLES, LES INSTITUTIONS PARTENAIRES,



ET LES SPONSORS.



NOUS ADRESSONS TOUS NOS ENCOURAGEMENTS SPORTIFS AUX COMPETITEURS ET A LEURS ENTRAINEURS. TRES BON SEJOUR SPORTIF A TOUTES ET A TOUS.



ORGANISATION, REGLEMENT ET DEROULEMENT DE LA COMPETITION

LE COMITE REGIONAL MIDI-PYRENEES DE NATATION ORGANISE
LE CHAMPIONNAT INTER-REGIONAL
LES 28, 29 ET 30 MAI 2010 AU CENTRE NAUTIQUE PAUL BOYRIE A TARBES.

Piscine : Centre Nautique Paul Boyrie – Avenue d'Altenkirchen – 65 000 Tarbes.

Type de bassin : 50 m, 8 couloirs, chronométrage électronique avec afficheur 8 couloirs (bassin homologué).

Contacts : Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation

54 Rue des Sept Troubadours

31 000 Toulouse

Tél : 05-61-62-61-92 Fax : 05-61-62-21-01

e-mail : engagements@mpffn.fr

Site web : <http://midipyrenees.ffnatation.fr>

Accès : Train : gare SNCF Tarbes

Route : A64, sortie 13. Continuer sur la D92E et entrer dans Séméac. Prendre à gauche la N117. Continuer sur l'Avenue de Toulouse. Passer un premier rond-point puis prendre à gauche la Rue Edouard Dallas. Passer le Pont d'Alsthom. Au rond-point, prendre à gauche le Boulevard du Président Kennedy. Passer le rond-point de Trélut puis prendre à gauche l'Avenue d'Altenkirchen.

Code informatique : Le code informatique de la compétition est : 4BØ

Compétition de label national, qualificative pour le Championnat Régional d'Eté, les Championnats de France Minimes et les Championnats de France Cadets.

PARTICIPATION.

Le Championnat Inter-Régional est réservé aux nageuses et nageurs licenciés à la Fédération Française de Natation dans l'Inter-Région Sud-Ouest, nés en 1996 et avant.

Sont autorisés à participer, les nageurs ayant réalisé les temps de qualification à cette épreuve lors des meetings labellisés régionaux et nationaux de la période janvier à mars 2010. Les nageurs nagent les épreuves dans lesquelles ils se sont qualifiés. Les nageurs qualifiés dans une seule épreuve pourront être engagés dans une épreuve supplémentaire.

ENGAGEMENTS.

TARIFS : les droits d'engagements s'élèvent à 8 € par épreuve individuelle (chèque libellé à l'ordre du Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation).

DATE LIMITE ET MODALITE D'ENVOI : les commandes d'engagements doivent être validées sur le logiciel fédéral Extranat (Extranat.fr) du 5 mai 2010 au 20 mai 2010 inclus.



Le bon de commande, accompagné du chèque correspondant, doit ensuite être envoyé au Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation dans les plus brefs délais.

JURY.

Au-delà de 5 nageurs, les clubs participants mettront un officiel par réunion à la disposition de l'organisateur.

DETAIL DES EPREUVES.

- ✓ Nage libre : 50m, 100m, 200m, 400m, 800m (dames) et 1500m (messieurs).
- ✓ Dos : 50m, 100m, 200m.
- ✓ Brasse : 50m, 100m, 200m.
- ✓ Papillon : 50m, 100m, 200m.
- ✓ 4 nages : 200m, 400m.

DEROULEMENT DES EPREUVES ET DES FINALES.

Les épreuves se dérouleront suivant le programme ci-joint. La phase des séries est obligatoire, même dans le cas où il y a moins de huit nageurs engagés (séries toutes catégories).

Les finales se dérouleront par catégories d'âge pour les 50, 100 et 200 m.

Les finales A et B toutes catégories sont prévues pour les 400 m. Nage Libre et 400 m. 4 Nages (séries toutes catégories).

Pour les 800 et 1500 m. Nage Libre, les séries lentes sont prévues le matin et la série rapide l'après-midi (séries toutes catégories).

MISE A DISPOSITION DU BASSIN.

Le bassin sera mis à disposition dès le jeudi 27 mai 2010 de 16h à 20h ainsi que pour une durée d'une heure et trente minutes avant le début des épreuves, du 28 au 30 mai 2010 inclus.

RECOMPENSES.

Un podium par course et par catégorie. Les récompenses sont laissées à l'initiative du Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation, organisateur de la compétition.



GRILLE DE QUALIFICATION TOUS BASSINS

DAMES		SI	JI	CI2	CI1	MI2	MI1
		Senior	Junior	Cadet 2	Cadet 1	Minime 2	Minime 1
50	NL	29.02	30.29	30.48	30.66	30.86	31.58
100	NL	1:02.60	1:05.32	1:05.75	1:06.11	1:06.56	1:08.11
200	NL	2:14.77	2:20.64	2:21.55	2:22.34	2:23.29	2:26.65
400	NL	4:41.79	4:54.04	4:55.96	4:57.63	5:01.33	5:08.41
800	NL	9:40.00	10:05.21	10:09.16	10:12.58	10:20.21	10:34.79
1500	NL	18:27.48	19:15.77	19:16.97	19:23.47	19:37.95	19:58.61
50	DOS	33.45	34.89	35.13	35.32	35.56	36.39
100	DOS	1:10.33	1:13.39	1:13.88	1:14.28	1:15.21	1:16.98
200	DOS	2:30.31	2:36.84	2:37.86	2:38.75	2:40.73	2:44.52
50	BRASSE	36.34	37.93	38.18	38.39	38.65	39.55
100	BRASSE	1:18.52	1:21.94	1:22.47	1:22.94	1:23.97	1:25.94
200	BRASSE	2:49.65	2:57.02	2:58.18	2:59.18	3:01.41	3:05.68
50	PAPILLON	30.95	32.30	32.51	32.69	32.91	33.68
100	PAPILLON	1:08.05	1:11.01	1:11.47	1:11.88	1:12.77	1:14.48
200	PAPILLON	2:29.25	2:35.73	2:36.75	2:37.64	2:39.59	2:43.35
200	4 NAGES	2:32.79	2:39.44	2:40.48	2:41.38	2:43.38	2:47.23
400	4 NAGES	5:22.54	5:36.56	5:38.76	5:40.66	5:44.90	5:50.95

Hommes		SI	JI	CI2	CI1	MI2	MI1
		Senior	Junior	Cadet 2	Cadet 1	Minime 2	Minime 1
50	NL	24.86	25.80	26.41	26.71	27.66	28.86
100	NL	54.69	56.76	58.10	58.77	1:00.86	1:03.48
200	NL	2:00.51	2:05.05	2:08.01	2:09.47	2:13.28	2:19.87
400	NL	4:18.17	4:26.49	4:32.79	4:35.91	4:45.71	4:58.05
800	NL	8:55.74	9:16.03	9:29.32	9:35.87	9:52.90	10:22.36
1500	NL	17:01.83	17:34.80	17:59.75	18:12.09	18:50.86	19:39.72
50	DOS	29.28	30.40	31.11	31.47	32.59	34.00
100	DOS	1:02.20	1:04.20	1:05.72	1:06.47	1:08.84	1:11.80
200	DOS	2:14.93	2:19.28	2:22.42	2:24.22	2:29.33	2:35.78
50	BRASSE	31.56	32.75	33.51	33.91	35.11	36.63
100	BRASSE	1:08.79	1:11.01	1:12.69	1:13.52	1:16.13	1:19.42
200	BRASSE	2:28.32	2:33.12	2:36.72	2:38.52	2:44.14	2:51.24
50	PAPILLON	27.07	28.08	28.75	29.08	30.11	31.41
100	PAPILLON	59.79	1:01.73	1:03.19	1:03.91	1:06.18	1:09.03
200	PAPILLON	2:13.55	2:17.86	2:21.12	2:22.74	2:27.80	2:34.20
200	4 NAGES	2:16.76	2:21.17	2:24.51	2:26.15	2:31.34	2:37.89
400	4 NAGES	4:48.15	4:58.48	5:05.54	5:09.03	5:20.00	5:33.82

PROGRAMME DE LA COMPETITION (1)

REUNION TECHNIQUE.

La réunion technique aura lieu le jeudi 27 mai 2010 à 18h30 sur le site de la compétition (Centre Nautique Paul Boyrie – Avenue d'Altenkirchen – 65 000 Tarbes).

AFFICHAGE DES ENGAGEMENTS.

La start-list sera disponible en ligne sur le site du Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation (<http://midipyrenees.ffnatation.fr>) à partir du **vendredi 21 mai 2010**.

PROGRAMME DES 1^{ERE} ET 2^{EME} DEMI-JOURNEE

[OP = ouverture des portes – DE=début des épreuves]

Vendredi 28 mai 2010	
OP : 7h30 – DE : 9h00	OP : 15h00 – DE : 16h30
1 – 50 m Dames (séries)	11 – 50 m Dames (finales CA*)
2 – 50 m Messieurs (séries)	12 – 50 m Messieurs (finales CA*)
3 – 100 m Brasse Dames (séries)	13 – 100 m Brasse Dames (finales CA*)
4 – 100 m Brasse Messieurs (séries)	14 – 100 m Brasse Messieurs (finales CA*)
5 – 200 m Papillon Dames (séries)	15 – 200 m Papillon Dames (finales CA*)
6 – 200 m Papillon Messieurs (séries)	16 – 200 m Papillon Messieurs (finales CA*)
7 – 200 m Nage Libre Dames (séries)	17 – 200 m Nage Libre Dames (finales CA*)
8 – 200 m Nage Libre Messieurs (séries)	18 – 200 m Nage Libre Messieurs (finales CA*)
9 – 400 m 4 Nages Dames (séries)	19 – 400 m 4 Nages Dames (finales B)
10 – 400 m 4 Nages Messieurs (séries)	20 – 400 m 4 Nages Dames (finales A)
	21 – 400 m 4 Nages Messieurs (finales B)
	22 – 400 m 4 Nages Messieurs (finales A)

* Finales par catégories d'âge : séniors, juniors, cadets et minimes – filles et garçons.

** Séries toutes catégories confondues.

PROGRAMME DE LA COMPETITION (2)

PROGRAMME DES 3^{EME} ET 4^{EME} DEMI-JOURNEE

[OP = ouverture des portes – DE=début des épreuves]

Samedi 29 mai 2010	
OP : 7h30 – DE : 9h00	OP : 15h00 – DE : 16h30
23 – 50 m Brasse Dames (séries)	35 – 50 m Brasse Dames (finales CA*)
24 – 50 m Brasse Messieurs (séries)	36 – 50 m Brasse Messieurs (finales CA*)
25 – 50 m Nage Libre Dames (séries)	37 – 50 m Nage Libre Dames (finales CA*)
26 – 50 m Nage Libre Messieurs (séries)	38 – 50 m Nage Libre Messieurs (finales CA*)
27 – 100 m Papillon Dames (séries)	39 – 100 m Papillon Dames (finales CA*)
28 – 100 m Papillon Messieurs (séries)	40 – 100 m Papillon Messieurs (finales CA*)
29 – 200 m Dos Dames (séries)	41 – 200 m Dos Dames (finales CA*)
30 – 200 m Dos Messieurs (séries)	42 – 200 m Dos Messieurs (finales CA*)
31 – 200 m Brasse Dames (séries)	43 – 200 m Brasse Dames (finales CA*)
32 – 200 m Brasse Messieurs (séries)	44 – 200 m Brasse Messieurs (finales CA*)
33 – 800 m Nage Libre Dames (séries lentes)	45 – 800 m Nage Libre Dames (série rapide **)
34 – 400 m Nage Libre Messieurs (séries)	46 – 400 m Nage Libre Messieurs (finales B)
	47 – 400 m Nage Libre Messieurs (finales A)

* Finales par catégories d'âge : séniors, juniors, cadets et minimes – filles et garçons.

** Séries toutes catégories confondues.

PROGRAMME DE LA COMPETITION (3)

PROGRAMME DES 4^{EME} ET 5^{EME} DEMI-JOURNEE

[OP = ouverture des portes – DE=début des épreuves]

Dimanche 30 mai 2010	
OP : 7h00 – DE : 8h30	OP : 14h00 – DE : 15h30
48 – 50 m Papillon Dames (séries)	58 – 50 m Papillon Dames (finales CA*)
49 – 50 m Papillon Messieurs (séries)	59 – 50 m Papillon Messieurs (finales CA*)
50 – 200 m 4 Nages Dames (séries)	60 – 200 m 4 Nages Dames (finales CA*)
51 – 200 m 4 Nages Messieurs (séries)	61 – 200 m 4 Nages Messieurs (finales CA*)
52 – 400 m Nage Libre Dames (séries)	62 – 400 m Nage Libre Dames (finales B)
53 – 1500 m Nage Libre Messieurs (séries lentes)	63 – 400 m Nage Libre Dames (finales A)
54 – 100 m Dos Dames (séries)	64 – 1500 m Nage Libre Messieurs (série rapide **)
55 – 100 m Dos Messieurs (séries)	65 – 100 m Dos Dames (finales CA*)
56 – 100 m Nage Libre Dames (séries)	66 – 100 m Dos Messieurs (finales CA*)
57 – 100 m Nage Libre Messieurs (séries)	67 – 100 m Nage Libre Dames (finales CA*)
	68 – 100 m Nage Libre Messieurs (finales CA*)

* Finales par catégories d'âge : séniors, juniors, cadets et minimes – filles et garçons.

** Séries toutes catégories confondues.

PUBLICATION DES RESULTATS

DEVELOPPEMENT DURABLE.

Soucieuse de s'inscrire dans le cadre du développement durable, la Commission des Organisations du Comité Midi-Pyrénées de Natation souhaite s'engager dans la maîtrise de la consommation du papier, par une réduction significative du tirage des résultats. Aussi, il a donc été décidé de ne plus procéder au tirage papier des exemplaires à destination des clubs lors de ce Championnat Inter-Régional.

AFFICHAGE DES RESULTATS.

Les résultats seront affichés au fur et mesure du déroulement de la compétition, dans le hall du Centre Nautique Paul Boyrie.

DIFFUSION DES RESULTATS.

Les résultats pourront être consultés et téléchargés au format PDF ou HTML, au fur et mesure du déroulement de la compétition, à partir du site officiel du Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation (<http://midipyrenees.ffnatation.fr>) ou bien à partir du site fédéral Web-FFN en « Live » (<http://www.liveffn.com>).

DROIT A L'IMAGE.

L'organisateur a missionné un photographe pour réaliser des clichés lors du déroulement du Championnat Inter-Régional ou lors des podiums. Les nageurs, de par leur inscription et le paiement de leurs engagements, autorisent la presse, le comité d'organisation à exploiter les données individuelles, les images et photos réalisées sur la course et pendant la proclamation des résultats.

Cette autorisation couvre les photographies et les films qui pourront être pris à la piscine Paul Boyrie à Tarbes durant les 28, 29 et 30 mai 2010 et également à reproduire, diffuser et publier l'image, le nom, du nageur participant à cette réunion sur tous les supports et tous les formats actuels et à venir notamment, papier, supports audio et vidéo, analogique et numérique, services en ligne sur tous les réseaux, destinées à un public interne ou externe, faites à titre gratuit ou onéreux.

L'autorisation de reproduction, diffusion et publication de l'image du nageur est valable pour une durée de trois années à compter du 28 mai 2010. L'autorisation de photographier, de filmer le nageur, de reproduction, diffusion et de publication de l'image est consentie à titre gratuit.

Dans le cas où le nageur ou son représentant légal s'opposerait à ce droit à l'image au profit de l'organisateur, il devra en faire la demande écrite avant le début de la compétition, soit le 28 mai 2010 à 9h00.

LISTE DES HOTELS ET RESTAURANTS

HÔTEL IBIS - TARBES ODOS

**61, Avenue de Lourdes
65310 TARBES ODOS**

☎ : 05 62 93 51 18 Fax : 05 62 93 94 01

Hôtel BELLEVUE TARBES EST**

Sortie A 64 N° 13 - 3^{ème} rond point piscine Bellevue

☎ : 05 62 36 22 30 Fax : 05 4000 7027

Hôtel KYRIAD TARBES ODOS**

**Route de Lourdes
65310 ODOS**

☎ : 05 62 93 83 20 Fax : 05 62 93 94 01

FASTHÔTEL TARBES**

**115, Avenue François Mitterand
65600 SEMEAC**

☎ : 05 62 38 96 30 Fax : 05 62 38 96 69

HÔTEL 1^{ère} Classe - TARBES

**Route de Lourdes - Z.I. BASTILLAC
65000 TARBES**

☎ : 0892 707 281 Fax : 05 62 51 24 30

Café - Restaurant ARIANE (repas de groupes)

**Centre routier - Zone Kennedy
65000 TARBES**

☎ : 05 62 44 80 42 Fax : 05 62 34 29 37

Restaurant DON CAMILLO (repas de groupes)

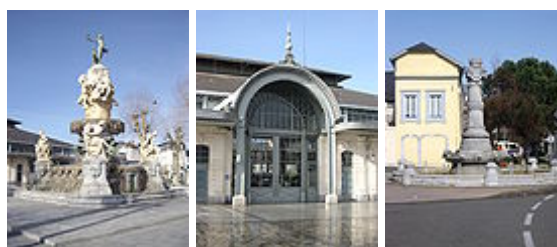
41, rue Carnot - 6500 TARBES

☎ : 05 62 34 00 71

TARBES ET MIDI-PYRENEES

Tarbes est la préfecture du département des Hautes-Pyrénées, en la région Midi-Pyrénées. Elle compte 49 343 habitants, alors que le Grand Tarbes regroupe environ 85 000 habitants; avec plus de 110 000 habitants, son aire urbaine est la deuxième de la région derrière celle de Toulouse. Ses habitants sont appelés les *Tarbaïs*.

La ville compte de nombreuses fontaines. La place Marcadieu et la place Verdun reproduisent le même schéma : elles disposent respectivement de deux fontaines réparties sur leurs extrémités et non en leur milieu. Félicitée Duvignau initie, au XIX^e siècle, ce particularisme en souhaitant par legs l'édification de fontaines à chaque bout de la place Marcadieu. Inaugurée en 1897, la monumentale fontaine des Quatre Vallées, alliant fonte et sculpture, figure les vallées de Bagnères, d'Aure, d'Argelès et la plaine de Tarbes. À l'autre extrémité de la place, la plus modeste « Source de l'amour », en est comme l'écho. L'ensemble, est complété par l'édification de la Halle Marcadieu, de type Baltard, en 1905. La fontaine Montaut qui trône jusqu'alors au centre de l'espace public susdit a été déplacée non loin sur une nouvelle place éponyme. La place de Verdun compte elle des fontaines à l'aspect bien plus contemporain. Au sud, la Grande Fontaine forme une cloche d'eau ludique. Elle est secondé au nord par la « Fontaine des Droits de l'Enfant », où un jet d'eau soulève une boule que l'on peut faire pivoter à la seule force du poignée.



Le Haras de Tarbes est créé par Napoléon en 1806. Une nouvelle race de chevaux y est peaufinée afin de fournir les régiments de hussards : l'Anglo-arabe. Il s'agit aujourd'hui d'un espace hippique et patrimonial de neuf hectares d'architecture empire. Durant la guerre franco-allemande de 1870, Jean-Baptiste Verchère de Reffye établit, dans l'ancien magasin des tabacs, à Tarbes un atelier de construction d'artillerie communément dénommé « Arsenal ». On y produit pour l'armement militaire jusqu'en 2006. Le site se tourne aujourd'hui vers les activités tertiaires. L'ancien magasin des tabacs entend abriter les Archives Municipales et les réserves du musée Massey. En face, vient se dresser la future maison des associations et son campanile. Le développement des quartiers Larrey, Soult et Reffye voit l'affirmation de la vocation militaire de Tarbes au cours du XIX^e et XX^e siècle. Plusieurs casernes y sont édifiées. En ce qui concerne la caserne Larrey, la majesté du bâtiment central long de 150 mètres et flanqué de deux avant-corps latéraux est renforcée par l'existence d'une cour d'honneur accessible depuis un portail encadré de deux pavillons d'inspiration néoclassique; l'ensemble se trouve dans l'axe des martiales allées Leclerc qui concentrent des monuments commémoratifs dont la monumentale statue équestre du Maréchal Foch.

Adossée à l'ancien palais épiscopal devenu préfecture, la Cathédrale Notre-Dame-de-la-Sède comporte une façade baroque datant du XVIII^e siècle. Celle-ci préfigure les aménagements intérieurs de même influence. À l'opposé, le chevet surmonté d'une tour-lanterne agrandie à l'époque gothique et le transept datant du XII^e siècle restent avant tout marqué par les origines romanes de l'édifice. Saint-Vincent-de-Paul y est ordonné diacre en 1598. L'hôpital de l'Ayguerote, devenu maison de retraite, et sa chapelle lui sont voisins. Plus excentré encore vis-à-vis du centre-ville en direction de Pau ou Ibos, se situe non loin l'église Sainte-Anne. L'église Saint-Jean-Baptiste, communément dénommée église Saint-Jean, se situe elle, au cœur du centre commerçant, à cheval entre la rue

Brauhauban devenue piétonne et la rue Maréchal Foch. Plusieurs fois dévastée, sa structure, datant du XV^e siècle, reste marquée par le courant gothique méridional. L'église Sainte-Thérèse fait face aux halles et à la place Marcadieu. Son histoire commence avec l'établissement de religieux du Mont-Carmel au XIII^e siècle. Elle est profondément rénovée au XIX^e siècle par l'architecte de la ville Tiffon. L'église Saint-Antoine voit le jour, à proximité du site de l'Arsenal, en 1896. Elle est ainsi à lier au passé ouvrier de cette paroisse où œuvrent des franciscains conventuels. L'église Saint-Martin, l'église Sainte-Bernadette et l'église Saint-Vincent-de-Paul, de forme pyramidale, tranchent par leur architecture contemporaine. Le Carmel a été fondé en 1870. Aujourd'hui propriété de la ville de Tarbes, sa chapelle est devenue un lieu d'expositions. Fondée en 1986, l'Église orthodoxe serbe Notre-Dame Source de Vie est ornée de magnifiques peintures murales. En 2005, a été déposée la première pierre de la Mosquée Omar ibn al-Khattâb.

Tarbes a obtenu sa quatrième fleur en 2002 dans le cadre du concours *Villes Fleuries* et cherche à conserver cette distinction. Tarbes a également obtenu le Grand-Prix national de fleurissement. Le jardin Massey abrite un musée, le cloître de l'abbaye de Saint-Sever-de-Rustan, l'École Supérieure d'Art et de Céramique de Tarbes, une orangerie, un parc animalier, un kiosque à musique. Selon la saison, il est possible de le visiter en calèche et en petit train. C'est ainsi un espace de détente privilégié voisin de la salle d'exposition du Carmel, de la médiathèque Louis Aragon et des courts de tennis du parc Berrens. Au centre du parc Bel Air, trône l'ancien château Delong mieux connu aujourd'hui comme étant la villa Bel Air devenue centre de loisir pour enfants. Le parc de la Sellerie, à l'aspect plus urbain, lui est adossé séparé d'une route. Le parc Chastellain est, quant à lui, l'écrin de verdure de la Villa Fould qui renferme le siège administratif du Parc National des Pyrénées. Le parc de l'Échez, espace vert récent, tente d'unir la zone universitaire des quartiers Bastillac et Solazur. Le long des verdoyantes *allées Leclerc* sont rassemblés divers monuments commémorant les deux guerres mondiales dont la statue équestre du maréchal Foch. Le chemin des berges de l'Adour, encore appelé *Camin Adour*, et équipé d'un parcours sportif et constitue un espace de promenade aménagé apprécié des tarbais



Le Musée Massey, de style « arabisant » (bâtiment surmonté d'une tour d'observation de style « minaret »), situé dans le jardin Massey, renferme plusieurs types de collection : il abrite le musée des Beaux-Arts ainsi que le musée international des Hussards. La salle d'exposition du Carmel lui est complémentaire. De même, on pourra visiter le musée de la Déportation et de la Résistance inauguré en 1989 et la maison natale du maréchal Foch. Aux lieux d'exposition, s'ajoutent les différentes scènes de la ville, dont celle de la Gespe consacrée aux musiques actuelles. La Pari, scène du spectacle vivant, est encore un lieu destiné à la créativité contemporaine. Le principal théâtre reste celui des Nouveautés mais, le Parvis, établissement culturel pluridisciplinaire alliant musique, danse et cinéma et situé en périphérie au cœur du centre commercial Le Méridien, voit, lui aussi, se jouer en son sein de nombreuses pièces.





Première région de France par sa superficie (45348 km²), **Midi-Pyrénées** est aussi grande que le Danemark et plus grande que la Belgique, la Suisse ou les Pays-Bas. Par son étendue, sa diversité, sa richesse historique, son potentiel intellectuel et industriel, Midi-Pyrénées occupe une place stratégique tant au niveau national qu'au niveau européen. Autour de sa métropole régionale, Toulouse, Midi-Pyrénées rassemble un réseau de villes moyennes et des zones marquées à la fois par leurs différences et leurs complémentarités. Des Pyrénées aux contreforts du Massif Central, plaines et vallons, montagnes et plateaux, lacs et rivières, causses et piémonts apportent leurs spécificités et leurs attraits. Pays des grands espaces, pays de l'eau, pays du bien-vivre et pays de tradition, Midi-Pyrénées est une région au grand devenir.

Avec les Pyrénées aux sommets enneigés, qui ouvrent leurs vallées vers l'Espagne, et les bastions méridionaux du Massif Central, entre la Guyenne, la Gascogne et le Languedoc, en Midi-Pyrénées, la région la plus vaste de France, l'unité naît de la diversité. Profondément marquée par son histoire, dont elle a conservé un patrimoine d'une étonnante richesse, elle est aussi résolument tournée vers l'avenir. Les hautes technologies, l'aéronautique (Concorde et Airbus) et l'espace (Ariane) font de sa capitale, Toulouse, deuxième ville Universitaire de France, un pôle économique européen de tout premier plan.



